



Association Professionnelle Nationale des Militaires de la Gendarmerie du XXI^{ème} siècle

à Mont-Saint-Aignan
Le 16 avril 2016

La présidence

Référence : 20160416.02

presidence@gendxxi.org

Monsieur le Président du Sénat
Petit Luxembourg
17 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Monsieur le Président,

Par lettre de référence numéro : 20160416.01 du 16 avril 2016, l'Association Professionnelle Nationale de Militaires GendXXI a sollicité le Président de la République afin qu'il lance une commission pour faire évoluer le devoir de réserve des militaires.

Pour votre information, vous trouverez cette lettre en copie du présent document.

En cas de refus du Président de la République de mettre en place cette commission, GendXXI vous sollicite également, afin que vous étudiez la possibilité de créer une commission parlementaire sur ce sujet important.

En restant à votre disposition pour toute précision complémentaire et vous priant de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mon profond respect.

Le président de GendXXI

Frédéric Le Louette

GendXXI ® - www.gendxxi.org

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)
<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP 80076, 33166 Saint-Médard-en-Jalles
(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)